

Propositions pour le déroulement du cours

● Le système scolaire suisse

Contenu / Objectif

Les participant·e·s connaissent les grandes lignes du système scolaire suisse. Ils / Elles peuvent relier une tranche d'âge particulière au niveau scolaire correspondant. Les participant·e·s ont un aperçu des activités et du contenu pédagogique au centre de chaque niveau scolaire ainsi que des compétences qui y sont acquises.

Connaissance de base pour le ou la formateur·trice

- ↓ Bon à savoir: Le système scolaire suisse
- ↓ Bon à savoir: Activité physique (en particulier les sections « École en mouvement » et « Diagnostic de TDAH »)
- ↓ Bon à savoir: Éducation
- ↓ Bon à savoir: École

Vocabulaire

Vocabulaire sur les aptitudes et les compétences:

- Un enfant apprend à réaliser des activités manuelles au les deux premières années d'école.
- Un enfant apprend à lire en 3H.
- Un enfant apprend à se servir d'un compas à entre la 3H à la 8H.

Documents de cours

- ↓ Feuille de travail 1: Qu'apprennent les enfants et à quel âge? (travail de groupe)
- ↓ Feuille de travail 2: Qu'apprennent les enfants au jardin d'enfants et à l'école? (travail individuel)
- ↓ Feuille de travail 3: Le système scolaire suisse (texte à lire)
- ↓ Feuille de travail 4: Le système scolaire (vocabulaire)
- ↓ Jeu de cartes-images et cartes-mots 1: 1H–2H 4–6 ans
- ↓ Jeu de cartes-images et cartes-mots 2: 3H–8H 7–9 ans
- ↓ Jeu de cartes-images et cartes-mots 3: 3H–8H 10–12 ans

- ↓ Jeu de cartes-images et cartes-mots 4: 9H–11H 13–16 ans

Remarque

Le système scolaire suisse est en profonde mutation. Dans les textes « Bon à savoir » et dans le texte à lire, vous trouverez des remarques générales qui se réfèrent au concordat HarmoS auquel 15 cantons ont adhéré.

Les verbes de la feuille de travail 2 « Qu'apprennent les enfants à l'école? » (travail individuel) seront repris en partie dans le chapitre « Description de l'enfant ».

Matériel:

- tableau
- 4 boîtes à chaussures

Liens

→ <http://systemeeducatif.educa.ch/fr>

Présentation détaillée et explication du système éducatif suisse, références à des rapports sur l'éducation en Suisse et les systèmes d'éducation de 36 pays européens.

→ www.edk.ch/dyn/11709.php

Site de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Vous trouverez sur ce site une description détaillée du système d'éducation suisse ainsi que les adresses des départements cantonaux de l'instruction publique.

→ www.ch.ch/fr/

Sur ce site de service de la Confédération, des cantons et des communes se trouvent également des informations sur l'école. À certains endroits, en entrant votre code postal, vous pouvez être redirigé·e directement vers les informations et offres locales.

Déroulement possible

Dans les parties 1 et 2, l'accent est mis sur les activités, les contenus pédagogiques et les compétences en rapport avec la tranche d'âge et le niveau scolaire auxquels ils correspondent. Les participant·e·s complètent les connaissances préalables qu'ils / elles ont du système scolaire suisse avec de nouvelles informations.

Dans la partie 3, le système scolaire suisse est présenté dans son ensemble. Les différents types d'apprentissage ainsi que les aides proposées aux enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux y sont également abordés.

Page suivante »

Travail de préparation du ou de la formateur-trice

● Le système scolaire suisse « à portée de main »

Vous avez besoin des documents de cours suivants :

- ↓ Jeu de cartes-images et cartes-mots 1 : 1H-2H 4-6 ans
- ↓ Jeu de cartes-images et cartes-mots 2 : 3H-8H 7-9 ans
- ↓ Jeu de cartes-images et cartes-mots 3 : 3H-8H 10-12 ans
- ↓ Jeu de cartes-images et cartes-mots 4 : 9H-11H | 13-16 ans

Sur les quatre boîtes à chaussures sont inscrits chaque **tranche d'âge** et le **niveau scolaire** correspondant (voir tableau).

Les quatre boîtes à chaussures peuvent ensuite être remplies avec **les cartes-images** prédecoupées, **les cartes-mots** et **les objets** qui représentent le contenu pédagogique et les compétences.

Tranche d'âge	Niveau scolaire	Contenu pédagogique et compétences
Jeu de cartes-images et cartes-mots 1 : 4-6 ans	1H-2H	marionnettes, livre d'images
Jeu de cartes-images et cartes-mots 2 : 7-9 ans	3H-8H	affaires de gymnastique, livre à lire
Jeu de cartes-images et cartes-mots 3 : 10-12 ans	3H-8H	carte de la Suisse, microscope
Jeu de cartes-images et cartes-mots 4 : 13-16 ans	9H-11H	carte géographique, livre, calculette

Déroulement possible Partie 1 :

- **Relier une activité ou un contenu pédagogique au niveau scolaire adéquat**

Vous avez besoin du matériel de cours suivant :

- 4 feuilles préparées au préalable avec les inscriptions suivantes :
 - 1H–2H, l'enfant a entre 4 et 6 ans
 - 3H–8H, l'enfant a entre 7 et 9 ans
 - 3H–8H, l'enfant a entre 10 et 12 ans
 - 9H–11H, l'enfant a entre 13 et 16 ans
- 4 boîtes à chaussures déjà préparées
- une carte-image et une carte-mot par participant-e

Introduction

Tous les participant-e-s ne reçoivent qu'une seule carte-image et une seule carte-mot découpées. Les quatre boîtes où sont inscrites les tranches d'âge sont posées bien en évidence.

Questions du ou de la formateur-trice

- À quelle tranche d'âge et à quel niveau scolaire votre carte vous semble-t-elle la mieux adaptée ?

Réfléchissez :

- Qu'est-ce que votre enfant apprend de nouveau à l'école ?
- Qu'apprend-t-il en 3H ?
- Qu'apprend-t-il en 6 et 7H ?
- Qu'apprend-t-il seulement en classe de 8H ?

À tour de rôle, chacun-e-s des participant-e-s pose sa carte dans la boîte qui lui semble le mieux convenir. Le choix est alors approuvé par les autres participant-e-s, sauf si ces dernier-e-s font une autre proposition. Si tou-te-s les participant-e-s sont d'accord et que le choix est le bon, le ou la formateur-trice note le mot-clé au tableau afin qu'il soit bien visible.

Remarque

Certaines cartes peuvent convenir à différentes tranches d'âge. C'est entre 7 et 9 ans que l'enfant commence à apprendre à faire ses devoirs. Ainsi, un-e élève âgé de 7 à 9 ans doit déjà pouvoir faire ses devoirs à la maison à cet âge, mais également plus tard.

- **Qu'apprend un enfant à quel âge ?
Comment se nomme le niveau scolaire correspondant ?**

Vous avez besoin des documents de cours suivants :

- ↓ Feuille de travail 1: Qu'apprennent les enfants et à quel âge ? (travail de groupe)
- ↓ Feuille de travail 2: Qu'apprennent les enfants et à l'école ? (travail individuel)

Travail de groupe

Les participant·e·s choisissent une des quatre tranches d'âge (ou un des trois niveaux scolaires). Avec leur binôme, ils / elles vident le contenu de leur boîte et essaient de découvrir ensemble le sens des symboles et concepts (objets, cartes) qui s'y trouvent.

La question centrale est toujours la même :

– *Que signifie ce symbole ou ce concept ? Qu'est-ce que l'enfant apprend dans ce cas ?*

Vous trouverez une introduction à ce travail de groupe sur la feuille de travail 1. L'objectif de ce travail en groupe est que les participant·e·s comprennent les concepts se trouvant dans la boîte qu'ils / elles ont choisie et aient une idée des activités, des contenus pédagogiques et des compétences au centre de ce niveau scolaire correspondant à une tranche d'âge particulière.

Après une explication des concepts et une discussion en groupe, les participant·e·s lisent les informations complémentaires au sujet de la tranche d'âge qu'ils / elles ont choisie sur la feuille de travail 2 : « Qu'apprennent les enfants et à l'école ? ».

Remarque sur le niveau de difficulté de l'activité

Les concepts correspondants à la 1H et la 2H sont les plus concrets et faciles. Leur difficulté augmente avec chaque tranche d'âge supérieure.

Déroulement possible Partie 2 :

● **Les groupes présentent les tranches d'âge et les niveaux scolaires**

Vous avez besoin du matériel de cours suivant :

- les 4 boîtes avec les cartes-images, cartes-mots et objets
- les 4 feuilles préparées et complétées :
 - 1H–2H, l'enfant a entre 4 et 6 ans
 - 3H–8H, l'enfant a entre 7 et 9 ans
 - 3H–8H, l'enfant a entre 10 et 12 ans
 - 9H–11H, l'enfant a entre 13 et 16 ans

Travail de groupe

Les groupes présentent leurs conclusions pendant la séance plénière. Ils expliquent le contenu de leur boîte ainsi que les activités, le contenu pédagogique et les compétences importantes pour le niveau scolaire concerné. Les participant·e·s restant·e·s et le ou la formateur·trice complètent leurs propos et les concepts centraux sont notés au tableau.

Explication

Les verbes introduits dans le chapitre « Description de l'enfant » peuvent être utiles pour décrire si un enfant est capable de faire quelque chose et s'il le fait bien ou s'il peut encore s'améliorer.

Déroulement possible Partie 3:**● Le système scolaire suisse**

Vous avez besoin des documents de cours suivants :

↓ Feuille de travail 3 : Le système scolaire suisse (texte à lire)

↓ Feuille de travail 4 : Le système scolaire (vocabulaire)

Bon à savoir au sujet du système scolaire suisse

Dans le texte à lire « Le système scolaire suisse », le cadre de l'enseignement est défini, la mission fondamentale de l'école obligatoire est décrite et les trois niveaux de l'école publique le cycle 1 (1H–4H), le cycle 2 (5H–8H) et le cycle 3 (9H–11H) sont présentés un peu plus en détail. Les participant·e·s peuvent consulter – en introduction ou pour approfondir leur vocabulaire – la feuille de travail 4 : « Le système scolaire (vocabulaire) ». Les termes clés y sont listés en français et peuvent être traduits dans leur langue d'origine.

Le contenu du texte est relativement complexe d'un point de vue linguistique et doit être expliqué et complété par le ou la formateur·trice. Ce·tte dernier·e·s pourra trouver les informations de base correspondantes dans le texte « Bon à savoir : Le système scolaire suisse ».

En fonction de l'intérêt du groupe, vous pouvez dessiner sur un tableau, avec l'aide des participant·e·s, un schéma du système scolaire suisse.

Si le système scolaire diffère en fonction des cantons d'où viennent les participant·e·s, vous pouvez également noter ces différences sur ce schéma.

Revenir à la maison avec un devoir pour s'entraîner

À l'aide des différents documents de cours traitant du système scolaire suisse, les participant·e·s écrivent au moins cinq phrases sur l'âge, le niveau scolaire, les matières ou activités préférées et les compétences acquises de leur enfant.

- *Mon enfant a ... ans.*
- *Il va à ... (Il est en 1H / 5H, etc.)*
- *Il apprend ...*
- *Mon enfant aime beaucoup ...*
- *Mon enfant sait bien ...*

Bon à savoir: Le système scolaire suisse

● Le système scolaire suisse

Remarque préalable

La Suisse est divisée en **26 cantons**. Chaque canton est chargé de veiller à ce que les enfants reçoivent une éducation de base. Le système scolaire varie en fonction du canton et de la langue officielle parlée. Toutefois, il existe de plus en plus de similarités. Vous pourrez découvrir ci-dessous une brève description du système éducatif suisse:

→ www.edk.ch/dyn/11709.php (mots clés « système éducatif suisse ».)

À travers le projet HarmoS, les directeurs·trice cantonaux·ales de l'instruction publique ont pour objectif d'harmoniser l'enseignement obligatoire entre les différents cantons afin d'en assurer la qualité et la perméabilité.

À ce jour, 15 cantons ont adhéré au concordat HarmoS. La mise en œuvre de ce dernier se déroulera au cours des prochaines années. Les informations présentées dans ce document se basent sur ce concordat. Si vous souhaitez obtenir des informations sur des cantons en particulier, vous pouvez consulter le lien suivant:

→ www.edk.ch/dyn/15426.php

● L'école publique

Environ 95% des enfants en Suisse vont à l'école publique et seulement 5% dans une école privée. L'école publique joue un rôle important dans l'intégration: des enfants issus de différents milieux sociaux, linguistiques et culturels fréquentent la même école. L'école publique est gratuite pour tous les enfants.

Pour les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux, l'école propose une large gamme d'aides: des cours de français, des séances avec un·e logopédiste ou un·e psychomotricien·ne, des cours de soutien en langues et en mathématiques, un service de tutorat, etc.

Les enfants qui ont une première langue (langue maternelle) différente du français peuvent suivre – dans de nombreux endroits et sur la base du volontariat – un enseignement dans leur langue et leur culture d'origine (classes LCO). Cet enseignement est proposé par des organismes publics et privés ou des communautés de migrants. Le canton leur apporte y une aide financière et / ou peut également proposer des cours similaires. Les cantons qui ont adhéré au concordat HarmoS s'engagent à ce que les cours LCO soient enseignés de manière politiquement neutre.

En Suisse, les enfants passent 11 années à l'école (de la 1H à la 11H). Cette période est divisée en :

École publique:

Degré primaire 1H-2H	Degré primaire 3H-8H	Degré secondaire I 9H-11H
-------------------------	-------------------------	------------------------------

En plus de l'école, les enfants peuvent être pris en charge dans des structures extrascolaires (ou parascolaires) avant ou après l'école ainsi que pendant le repas de midi.

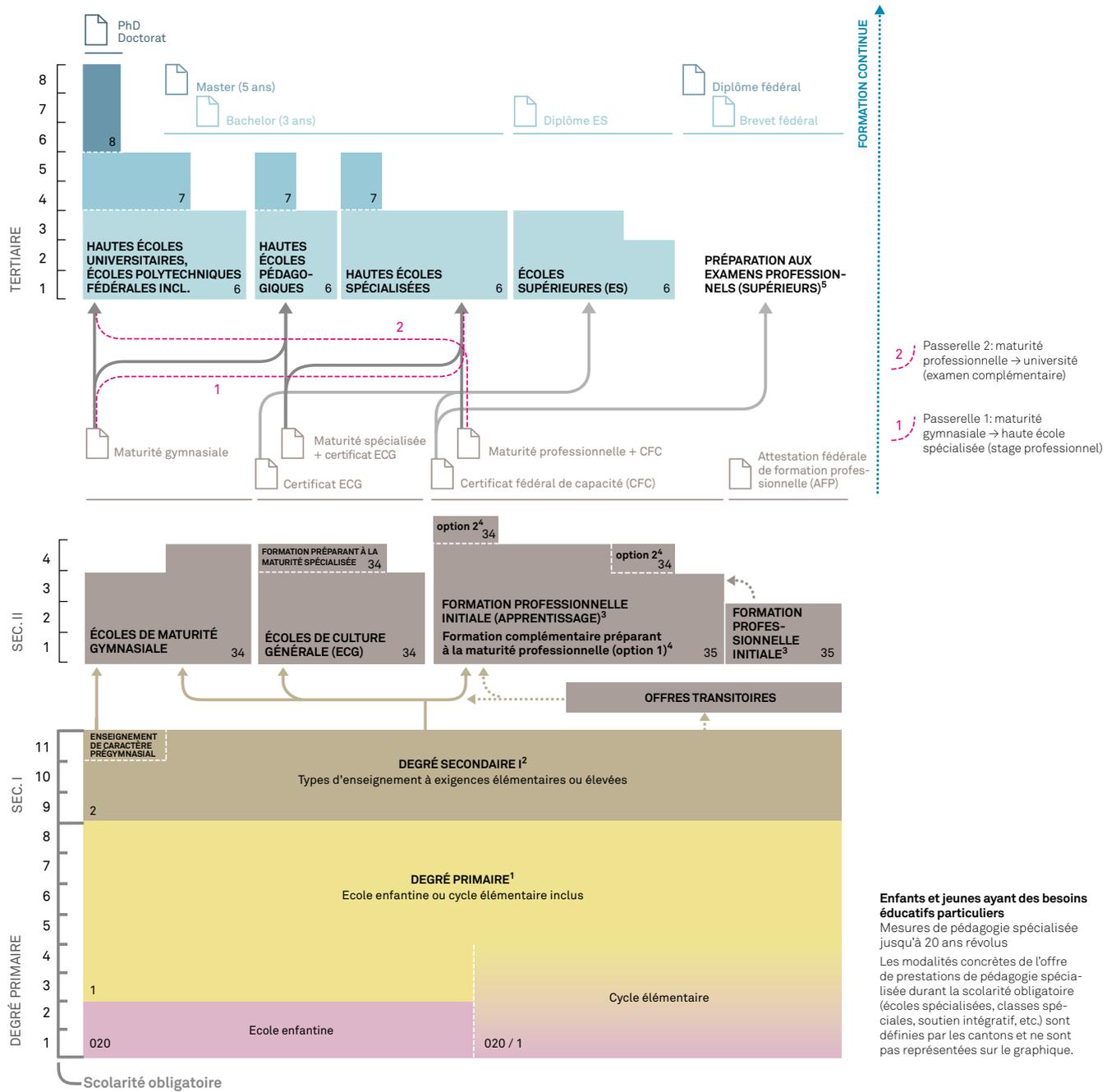
À l'issue de la **période de scolarité obligatoire**, c'est le gouvernement fédéral et les cantons qui sont responsables des formations qui suivent. Parmi elles, on compte :

La **formation professionnelle** initiale dure – selon le métier étudié – entre deux et quatre ans. Lors de cette formation, l'apprenti·e fait l'apprentissage d'un métier de manière à la fois pratique (trois à quatre jours de travail passés dans une entreprise) et théorique (un jour ou deux passés dans une école professionnelle). Cet apprentissage se clôt par un **examen professionnel**.

En plus de l'école, les enfants peuvent être pris en charge dans des structures extrascolaires (ou parascolaires) avant ou après l'école ainsi que pendant le repas de midi.

Environ 90 % des jeunes en Suisse passent un examen entre 18 et 19 ans (examen professionnel, diplôme professionnel ou maturité). Il est possible de changer d'orientation en suivant différentes passerelles qui permettent de poursuivre une formation supérieure. Avec une maturité gymnasiale, les jeunes peuvent étudier dans une haute école. Avec une maturité professionnelle, ils peuvent étudier dans une haute école spécialisée ou une école supérieure.

LE SYSTÈME ÉDUCATIF SUISSE



© EDK CDIP CDEP CDPE, novembre 2015

ISCED | International Standard Classification of Education 2011

- ISCED 8
- ISCED 7
- ISCED 6
- ISCED 4
- ISCED 34 + 35
- ISCED 2
- ISCED 1
- ISCED 020

- 1 Deux ans d'école enfantine ou les deux premières années d'un cycle élémentaire: ces années sont obligatoires dans la majorité des cantons
- 2 Degré secondaire I: régime d'exception dans le canton du Tessin, quatre années de *scuola media* (selon art. 6 concordat HarmoS)
- 3 Formation professionnelle initiale (apprentissage): formation en entreprise + école professionnelle + cours interentreprises; formation scolaire à plein temps possible
- 4 Maturité professionnelle: parallèlement à l'apprentissage (option 1) ou après l'apprentissage (option 2); durée de l'option 2: 1 an à plein temps ou 1,5 à 2 ans à temps partiel
- 5 Examen professionnel fédéral / brevet fédéral = ISCED 6; examen professionnel fédéral supérieur / diplôme fédéral = ISCED 7

Les différents niveaux de l'école publique

● Degré primaire 1H–2H

Dans la plupart des cantons, la période de scolarité obligatoire débute avec la 1H et la 2H. Les enfants y font l'apprentissage, au travers de jeux et de leçons thématiques (par exemple les saisons, les animaux, la lumière, le cirque), de compétences spécifiques qui leur seront importantes pour la suite de leur scolarité. Par exemple, ils apprennent à écouter, s'exprimer, se concentrer sur un jeu ou vivre en communauté. La commune de résidence envoie automatiquement à tous les parents ayant un enfant de quatre ans une inscription à l'école. La scolarité débute toujours en août après les vacances d'été.

La 1H et la 2H sont la première forme **d'enseignement, d'éducation et de prise en charge** que reçoivent les enfants:

- Les enfants y acquièrent le goût du travail et de l'effort.
- Ils apprennent à respecter les règles de base de la coexistence, du respect, de la considération et de la responsabilité.
- Ils bénéficient d'un cadre protecteur propice à leur développement et font l'expérience du sentiment d'appartenance à un groupe.

Une ou deux fois par an a lieu un entretien entre l'enseignant-e et les parents. Ils y parlent de la situation de l'enfant ainsi que de son évolution au cours de l'année.

● De la 3H à la 8H

Dès la 3H, l'enfant est familiarisé avec les bases de l'apprentissage qui lui permettront d'aborder les niveaux scolaires suivants. Le but général de ce degré d'études est d'apprendre à l'enfant à travailler de manière autonome quelles que soient les matières étudiées.

Parmi les différentes matières, on compte la maîtrise de la langue /la lecture, les mathématiques, le chant / la musique, le dessin, l'activité physique / le sport, la couture / les travaux manuels, les us et coutumes ainsi que des matières correspondant à des sujets tels que l'homme, la nature et la technologie. Une première langue étrangère est enseignée à partir de la classe 5H et une deuxième à partir de la classe 7H. Le cours de religion n'est pas obligatoire.

Les parents des élèves sont convoqués une à deux fois par an à un entretien afin de les informer des progrès de leur enfant, de ses résultats et de ses éventuelles difficultés. De plus, l'enfant reçoit aussi un bulletin une ou deux fois par an. En cas de difficulté, l'enseignant-e propose de l'aide à l'enfant et essaie de trouver des solutions adaptées avec les parents. Au cours des premières années de scolarité d'un enfant, son travail est uniquement décrit (rapport d'évaluation), ensuite – généralement à partir de la 7H – il est noté (1 = moins bonne note, 4 = niveau satisfaisant, 6 = meilleure note).

● Degré secondaire I 9H–11H

Selon les cantons, le degré secondaire I dure trois ans et comporte deux ou trois sections. Les élèves y sont répartis en fonction de leurs résultats scolaires. Si leur travail s'améliore ou se dégrade au cours de l'année, les élèves peuvent passer d'une section à une autre.

L'enseignement du degré secondaire I approfondit les matières étudiées pendant le degré primaire et en introduit de nouvelles. Les matières suivantes sont enseignées au cours du degré secondaire I :

- les langues: le français ainsi que deux ou trois langues étrangères
- les mathématiques
- la nature et la technique: la chimie, la physique, la biologie, l'informatique
- l'espace, le temps, la société: l'histoire, la géographie
- l'éthique, la religion, la vie en communauté, l'orientation professionnelle
- l'économie: le travail, la gestion des travaux ménagers (et du budget familial)
- la créativité: réalisation de dessins, de vêtements ou d'un projet technique
- la musique
- l'activité physique et le sport

Au degré secondaire I, il est très important que les jeunes apprennent à travailler de façon autonome, qu'ils puissent réfléchir à leur travail et se fixer leurs propres objectifs d'apprentissage. Leurs projets ainsi que leur performance personnelle doivent leur faciliter l'entrée dans le monde professionnel.

Dans la plupart des cantons, les jeunes reçoivent un bulletin deux fois par an avec des notes évaluant leurs résultats dans les différentes matières. Selon le canton, il peut être accompagné d'un rapport d'évaluation dans lequel les résultats de l'élève sont décrits avec des mots.

À la fin des trois années du degré secondaire I, les jeunes obtiennent un certificat de fin d'étude. Avec lui s'achève l'obligation scolaire.

Le degré secondaire I sert de préparation aux écoles de maturité gymnasiale, aux écoles de culture générale (ECG) et à la formation professionnelle.

● Aide aux élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux

Dans la mesure du possible, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux suivent des cours dans une classe ordinaire mais reçoivent une aide ou des aides supplémentaires.

Ces besoins éducatifs spéciaux peuvent avoir les raisons suivantes :

- facultés très développées au détriment d'autres facultés,
- problèmes d'apprentissage et de comportement,
- autre première langue parlée à la maison.

Exemples choisis:

Cours de français	Pour les enfants et les jeunes qui ne sont pas de langue maternelle française. Le cours de langue peut être intégré à l'enseignement durant les deux premières années de scolarité ou prendre la forme d'un cours intensif dès la 3H et au degré secondaire.
Logopédiste	Elle-il aide les enfants ayant des troubles du langage lorsqu'ils parlent et les difficultés qui y sont associées à l'écrit.
Psychomotricien-ne	Lors de troubles du comportement et de la motricité souvent associés à des problèmes touchant d'autres domaines du développement des enfants. Ils font des expériences sensorielles et motrices et apprennent à mieux trouver leur place dans le monde qui les entoure tout en améliorant le contact avec leurs semblables.
Enseignant-e spécialisé-e	Elle-il aide les élèves ayant des problèmes d'apprentissage et de comportement et travaille en étroite collaboration avec l'enseignant-e. Cette aide vise également à renforcer les enfants et les jeunes. Elle est adaptée à leurs besoins et les aide à progresser à l'école et en société.

Source (en allemand): www.stadt-zuerich.ch/content/ssd/de/index/volksschule/besondere_beduernisse.html

Feuille de travail 1: Qu'apprennent les enfants et à quel âge?

● Qu'apprennent les enfants et à quel âge? Comment se nomme le niveau scolaire correspondant?

Travail de groupe

Vous avez choisi une tranche d'âge et un binôme avec lequel vous allez travailler.

Vous avez besoin du matériel de cours suivant:

↓ Feuille de travail 2: « Qu'apprennent les enfants à l'école? ».

- la boîte que vous avez choisie
- un dictionnaire

1. Parler des objets

Quels sont les objets se trouvant dans votre boîte?

Veillez répondre aux questions suivantes:

- À quoi correspondent-ils?
- Qu'apprend l'enfant?

2. Cartes-images et cartes-mots

Sortez les cartes-images et les cartes-mots de la boîte.

- Que peuvent bien signifier ces images?
- Connaissez-vous un mot en français qui puisse décrire cette image?
- Qu'apprend l'enfant dans ce cas?
- Comprenez-vous tous les concepts inscrits sur les cartes-mots?
- Qu'apprend l'enfant dans ce cas?

3. Sur la feuille de travail 2

« Qu'apprennent les enfants à l'école? », vous trouverez des informations complémentaires au sujet de la tranche d'âge et du niveau scolaire que vous avez choisis. Veuillez lire ces informations.

4. Présentation

Présentez avec votre binôme la tranche d'âge et le niveau scolaire que vous avez choisis et expliquez aux autres membres du groupe le contenu de votre boîte.

Jeu de cartes-images et cartes-mots 1: École enfantine 4 – 6 ans

● **L'enfant a 4 – 6 ans, il début sa scolarité**

Aperçu des cartes-images et cartes-mots

		
<p>jouer avec d'autres enfants</p>	<p>suspendre sa veste</p>	<p>ranger ses chaussures</p>
		
<p>apprendre une chanson</p>	<p>faire des bricolages</p>	<p>écouter</p>
<p>tenir en équilibre</p>	<p>écrire son nom</p>	<p>le livre d'images</p>
<p>1-2-3-4-5-6-7-8-9-10!</p>	<p>se concentrer</p>	<p>les saisons</p>

Cartes-images et cartes-mots à découper sur la page suivante »



tenir en équilibre

écrire son nom

le livre d'images

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10!

se concentrer

les saisons

Jeu de cartes-images et cartes-mots 2: École primaire 7 – 9 ans

● **L'enfant a 7 – 9 ans, il fréquente l'école primaire**

Aperçu des cartes-images et cartes-mots



$15 + 3 = ?$
 $3 \times 9 = ?$
 $99 - 30 + 1 = ?$
 $25 \div 5 = ?$

lire des histoires

faire ses devoirs

travailler de façon autonome

faire des exercices aux agrès

Guten Tag, ich heisse...

Cartes-images et cartes-mots à découper sur la page suivante »



$$15 + 3 = ?$$
$$3 \times 9 = ?$$
$$99 - 30 + 1 = ?$$
$$25 \div 5 = ?$$

lire des histoires

faire ses devoirs

travailler
de façon autonome

faire des exercices
aux agrès

Guten Tag,
ich heiße ...

Jeu de cartes-images et cartes-mots 3: École primaire 10 – 12 ans

● **L'enfant a 10 – 12 ans, il fréquente l'école primaire**

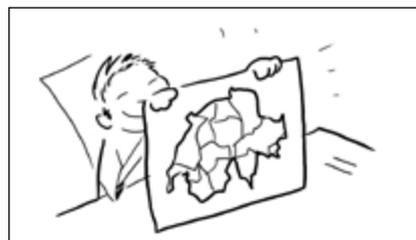
Aperçu des cartes-images et cartes-mots



travailler sur l'ordinateur



calcul écrit et calcul mental



connaître la géographie de la Suisse



faire une présentation orale

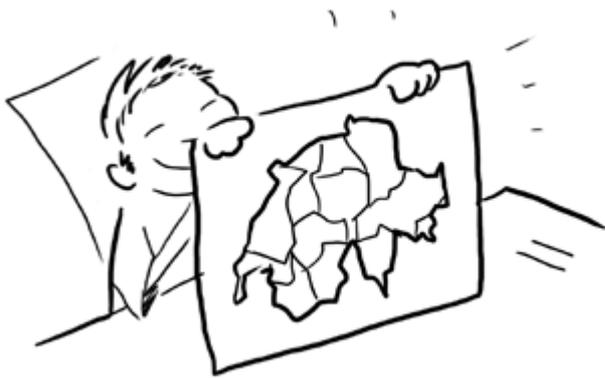
rédiger des textes

écrire un mot
correctement

répartir son travail
sur la semaine

Hello, my name is...

résoudre
les conflits en discutant



...

rédiger des textes

écrire un mot
correctement

...

répartir son travail
sur la semaine

Hello, my name is...

...

résoudre
les conflits en discutant

.....

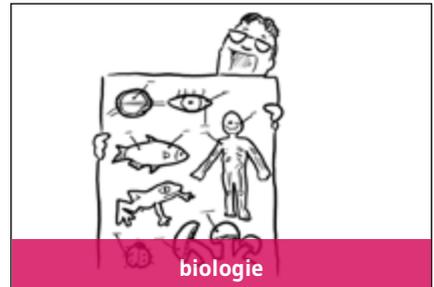
.....

.....

Jeu de cartes-images et cartes-mots 4 : École secondaire | 13 – 16 ans

● **L'enfant a 13 – 16 ans, il fréquente l'école secondaire I**

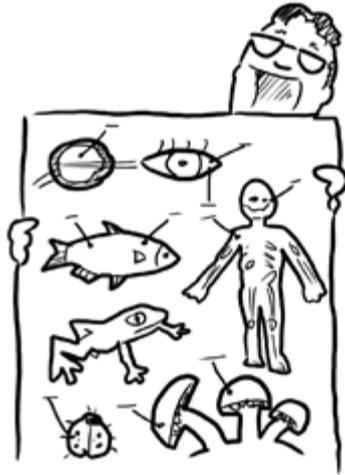
Aperçu des cartes-images et cartes-mots



s'informer sur l'histoire et la politique

travailler sur un projet

identifier ses forces et faiblesses



s'informer
sur l'histoire et
la politique

travailler sur un projet

identifier
ses forces et
faiblesses

Feuille de travail 2: Qu'apprennent les enfants à l'école ?

● Qu'apprennent les enfants à l'école ?

Devoir

Veillez lire les mots-clés suivants.

Y-a-t-il des mots que vous ne connaissez pas ?

Aidez-vous de votre dictionnaire et / ou posez des questions au ou à la formateur-trice.

En 1H et 2H, les enfants apprennent à :

jouer

se battre

se réconcilier

prendre des responsabilités

regarder des livres d'image

écouter des contes

chanter des chansons

réciter des poèmes

faire de l'activité physique

peindre

faire des travaux manuels

écrire leur nom

dessiner des formes géométriques

observer des animaux

décrire les saisons

respecter des règles

comprendre et parler correctement le français

.....

.....

.....

.....

Page suivante »

De la 3H à la 4H, les enfants apprennent à :

lire des histoires

écrire

compter (additionner, soustraire, multiplier, diviser)

travailler de manière autonome

faire leurs devoirs

faire de la gymnastique

chanter

peindre

découvrir la nature

écouter des contes et des histoires

parler de conflits

discuter des règles

faire des travaux manuels (coudre, tricoter, travailler différents matériaux tels que le bois, le métal, le carton)

.....
.....
.....
.....

De la 6H à la 8H, les enfants apprennent à :

rédigier des textes

travailler avec un ordinateur

écrire correctement des mots

calculer (rédigier des calculs et faire des fractions)

travailler en suivant un emploi du temps

faire des recherches

réaliser des expériences

lire des livres

présenter des exposés

apprendre l'histoire et la géographie suisses

argumenter

maîtriser d'autres langues

prendre des responsabilités

organiser son travail

résoudre des conflits par le dialogue

définir des règles et des sanctions

apprendre quelque chose à un camarade

créer des objets (à l'aide d'une machine à coudre ou d'outils
comme un marteau, une scie, des ciseaux, un fer à souder)

Au cours du degré secondaire I, les enfants apprennent à :

calculer une surface

connaître l'histoire mondiale

écrire un texte sans faute

évaluer leur propre travail

coopérer

parler deux langues étrangères avec un niveau A2

connaître les fonctionnalités principales d'une calculette

estimer un résultat mathématique

représenter un problème géométrique

utiliser des instruments (par exemple un microscope)

interpréter des diagrammes

formuler des hypothèses

justifier quelque chose

argumenter

comprendre et respecter des règles grammaticales

préparer et présenter un exposé

poser des questions

préciser un point de vue

Feuille de travail 3: Le système scolaire suisse (texte à lire)

● Le système scolaire suisse

En Suisse, les enfants doivent aller à l'école pendant au moins onze ans. Les parents ont l'obligation d'y envoyer leur enfant. L'école publique est gratuite pour tous. La Suisse est divisée en 26 cantons. Chaque canton est chargé de veiller à ce que les enfants qui l'habitent aient une éducation de base d'une durée de neuf ans. Le système scolaire n'est pas le même dans tous les cantons. Il existe de légères différences mais de nombreux points communs.

L'école publique

Tous les enfants vont dans la même école, quelles que soient leurs origines linguistiques, culturelles et sociales. En Suisse, les enfants vont à l'école pendant au moins onze ans.

L'école publique:

Degré primaire 1H-2H	Degré primaire 3H-8H	Degré secondaire I 9H-11H
-------------------------	-------------------------	------------------------------

● Les différents niveaux de l'école publique

Degré primaire 1H-2H

Tous les parents ayant un enfant âgé de quatre ans reçoivent automatiquement une inscription à l'école de leur commune de résidence. L'année scolaire débute en août après les vacances d'été, partout en Suisse.

Pendant les premières années d'école, l'enfant apprend de nombreuses choses de manière ludique. Les enfants apprennent à découper des choses avec un ciseau, à réciter des poèmes, à chanter des chansons et à danser. Ils observent et décrivent aussi précisément que possible un animal et les saisons. Ils apprennent à se concentrer seuls ou à travailler en groupe. Ils apprennent à écouter et à s'exprimer. Toutes ces aptitudes leur permettront d'aborder la suite de leur scolarité dans les meilleures conditions.

Les parents peuvent se rendre en classe pour observer son fonctionnement s'ils prennent rendez-vous au préalable. Une à deux fois par an, un entretien entre les parents et l'enseignant-e de l'enfant a lieu. À cette occasion, ils parlent de la situation de l'enfant ainsi que de son évolution au cours de l'année.

Degré primaire 3H-8H

De six à douze ans, les enfants vont à l'école primaire (3H-8H).

Les matières de la 3H-8Hs sont :

- la langue française
- le dessin
- les fêtes et les traditions
- la lecture
- le sport
- le chant et la musique
- les mathématiques
- la couture
- les travaux manuels

À partir de la classe de 5H, les enfants apprennent une première langue étrangère, l'allemand. À partir de la classe de 7H, ils apprennent une deuxième langue étrangère.

De la 3H à la 8H, on pose les bases de la vie en collectivité. Les enfants y apprennent des méthodes pour travailler efficacement.

Les parents sont convoqués à un entretien une à deux fois par an pour discuter des résultats, des progrès et des éventuelles difficultés de leur enfant. Selon les cantons, l'enfant reçoit un bulletin, une ou deux fois par an. Pendant les premières années de sa scolarité, ses résultats et son comportement sont uniquement évalués et décrits avec des mots et notés dans un bulletin (rapport d'évaluation). Plus tard – généralement à partir de la classe de 7H – le bulletin contient des notes (1 = la plus mauvaise note, 4 = note satisfaisante, 6 = la meilleure note).

Degré secondaire I

Le degré secondaire I dure trois ans. Selon les cantons, il peut être divisé en deux ou trois sections. Les adolescent-e-s y sont répartis en fonction de leurs résultats scolaires. Si leurs résultats s'améliorent ou se détériorent au cours de l'année, ils peuvent changer de section.

Au degré secondaire I, les matières déjà enseignées à l'3H-8H sont approfondies et de nouvelles matières sont introduites.

Les matières enseignées au degré primaire sont :

- le français
- l'histoire
- l'informatique
- la musique
- l'allemand
- la géographie
- la chimie
- les travaux manuels
- l'anglais
- les religions
- la physique
- l'activité physique
- les mathématiques
- l'éthique
- la biologie
- le sport, etc.

Au degré secondaire I, il est important que les adolescent-e-s apprennent à travailler de manière autonome, à évaluer leur travail et à se fixer des objectifs d'apprentissage personnels. Les adolescent-e-s travaillent parfois sur des projets.

Les jeunes reçoivent un bulletin, dans la plupart des cas deux fois par an, avec des notes indiquant leurs résultats. Selon les cantons, il peut être accompagné d'un rapport d'évaluation décrivant plus en détail les résultats de l'élève.

Au terme de la troisième année du degré secondaire I, les élèves reçoivent un diplôme de fin d'étude. Avec celui-ci s'achève l'obligation de scolarité.

Aides proposées par l'école publique

Suite à un entretien avec leurs parents, les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux peuvent bénéficier des aides suivantes :

- cours de français :
pour les enfants qui parlent une autre langue que le français à la maison ;
- séance de logopédie :
elle permet aux enfants de mieux s'exprimer.
- séance avec un-e psychomotricien-ne :
elle sert à résoudre les problèmes de motricité.

Les enfants ayant une première langue (langue maternelle) différente du français peuvent participer – s'ils le souhaitent – à des cours données dans leur langue d'origine (LCO) en dehors du temps scolaire. Ces cours sont proposés par exemple par des ambassades, des consulats, des associations ou des communautés de migrants. Les cantons financent une partie de ces cours de LCO et proposent parfois aussi de tels cours.

En plus de l'école, s'ajoute souvent une structure qui accueille les enfants avant et après l'école. Certaines écoles proposent un dîner ou un espace où les enfants peuvent manger un repas chaud le midi et disposer d'une salle qui leur est réservée. Les parents doivent payer pour ces services. Ils ne sont pas gratuits.

Après le degré secondaire I

Le degré secondaire I sert de préparation à la formation professionnelle ou à l'entrée au gymnase.

Selon le métier appris, la formation professionnelle dure entre deux et quatre ans. Au cours de celle-ci, l'apprenti-e apprend un métier de manière pratique (trois à quatre jours passés en entreprise) et théorique (un à deux jours passés à l'école professionnelle). Son apprentissage se clôt par un examen professionnel et parfois par l'obtention de la maturité professionnelle. Avec la maturité professionnelle, il peut étudier dans une école spécialisée.

Le gymnase dure quatre ans et se termine avec la maturité gymnasiale. Avec cette dernière, l'élève peut aller à l'université ou dans une haute école.

En Suisse, 90% des jeunes passent un diplôme entre 18 et 19 ans (examen professionnel, maturité professionnelle ou maturité gymnasiale).

Feuille de travail 4 : Le système scolaire (vocabulaire)

● Vocabulaire: Le système scolaire

En français

Dans ma langue

le	diplôme	
l'	examen d'entrée	
l'	apprentissage	
la	réunion pour les parents	
le	conseil des parents	
les	devoirs	
l'	enseignant spécialisé	
l'	enseignante spécialisée	
l'	interprète interculturel	
l'	interprète interculturelle	
le	camp de classe	
l'	enseignant	
l'	enseignante	
le	conseil de classe	
les	règles de classe	

Page suivante »

En français**Dans ma langue**

le	rapport d'évaluation	
l'	objectif pédagogique	
le ou la	logopédiste	
le	psychomotricien	
la	psychomotricienne	
le	dîner	
la	note	
le	portfolio	
l'	3H-8H	
le	projet	
la	fête de l'école	
le	directeur de l'école	
la	directrice de l'école	
l'	infirmerie	
le	degré secondaire I	
l'	entretien semestriel	
la	punition	
l'	emploi du temps	
l'	école publique	
le	bulletin	